MAIRIE
32 rue du village
78930 AUFFREVILLE-BRASSEUIL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

En vertu de l'article L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales et de l'article 9 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, le Conseil Municipal de la commune se réunira, en séance ordinaire, le

MERCREDI 27 MAI 2020 à 18 HEURES
à L'ESPACE SOCIO-CULTUREL, 4 rue du Château

ORDRE DU JOUR :

- Installation du Conseil Municipal
- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Fixation du taux des indemnités de fonction du Maire et des adjoints
- Délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal
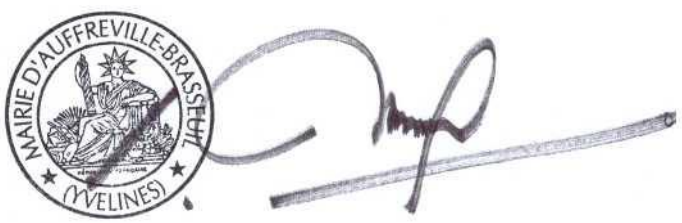
Auffreville-Brasseuil, le 19 mai 2020
Le Maire,
Serge ANCELOT